

France-Mandelieu: Installation of road signs

OJ S 222/2017 18/11/2017

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ESCOTA — société des autoroutes Estérel, Côte d'Azur, Provence, Alpes

National registration number: 562 041 525 00071

Postal address: 432 avenue de Cannes — BP 41

Town: Mandelieu Cedex

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06211

Country: France

Contact person: Direction financière et juridique — service marchés et contrats

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telephone: +33 0493485000

Internet address(es):Main address: www.vinci-autoroutes.comAddress of the buyer profile: <https://consultations.escota.com>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations.escota.com>Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://consultations.escota.com>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: ESCOTA

National registration number: 562 041 525 00071

Postal address: 432 avenue de Cannes — BP 41

Town: MANDELIEU Cedex

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06211

Country: France

Contact person: Direction de la Maintenance du Patrimoine

E-mail: laurent.perraudin@vinci-autoroutes.com

Telephone: +33 0493485108

Internet address(es):Main address: www.vinci-autoroutes.comAddress of the buyer profile: <https://consultations.escota.com>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Accord-cadre à bons de commande — Portiques, Potences, Haut-Mâts (PPHM) — Remplacement d'ensembles de signalisation directionnelle et des dispositifs de retenue associés.

Reference number: DMP.LP-17.040-2

II.1.2. Main CPV code

45233290 Installation of road signs

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Fourniture et pose de supports spéciaux de signalisation de direction (PPHM) avec dispositifs de retenue associés sur les autoroutes A8 — A50 — A51 et A52.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

34928471 Sign materials, 45233292 Installation of safety equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL0 Provence-Alpes-Côte d'Azur

Main site or place of performance: Autoroutes A8 — A50 — A51 — A52.

II.2.4. Description of the procurement

Fourniture et pose de portiques, haut-mâts, potences, panneaux de signalisation et dispositifs de retenue associés.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 650 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11.

Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le montant de la valeur estimée mentionnée à l'article II.2.6 correspond au montant estimé du DE de référence, pour la durée totale du présent accord-cadre.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement:

Sous-dossier A — Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Pièce A1: Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. (En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants).

Pièce A2: Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Le sous-dossier A (pièces A1 et A2) peut être remplacé par l'imprimé DC1.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Sous-dossier B — Capacité économique et financière

Pièce B1: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 (trois) derniers exercices disponibles, ou équivalent

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le Maître d'Ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Pièce C1: certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établis par des organismes indépendants ou preuve par tout moyen de la capacité technique:

FNTP 3721 — Pose de bornes ou panneaux de signalisation définitifs ou équivalent

FNTP 3731 — Pose d'équipements de sécurité en béton extrudé ou équivalent

FNTP 3732 — Pose d'équipements de sécurité en d'autres matériaux (métalliques, en bois ou mixtes) ou équivalent

En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références de moins de cinq ans portant sur des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir l'(les) identification(s) professionnelle(s) FNTP 3721, FNTP 3731 et FNTP 3732.

Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées.

Pièce C2: Une liste de travaux exécutés de même nature, sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, assortie d'attestation de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'entreprises, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le mandataire du groupement devra assurer la coordination technique des prestations des membres du groupement et devra justifier de sa capacité à assurer cette coordination technique. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement, s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

NOTA: Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent.

Les renseignements indiqués aux III.1.2 et III.1.3 du présent avis peuvent être remplacés par l'imprimé DC2 dûment rempli.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2.

Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 10/01/2018 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 11/01/2018 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les candidats peuvent télécharger gratuitement le dossier de consultation par voie électronique via le site: <https://consultations.escota.com>

Les candidats devront s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Le candidat conserve, à sa charge, la vérification régulière des messages reçus sur son adresse e-mail. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou si elle n'a pas consulté ses messages.

Le dépôt des plis est possible EXCLUSIVEMENT au travers de la plateforme de dématérialisation d'ESCOTA accessible depuis l'adresse suivante: <https://consultations.escota.com>, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées à l'article IV.2.2.

Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme précitée.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver précieusement pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme de dématérialisation.

En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, il est joignable soit:

— par téléphone, au 0825001326 de 9h à 18h, sans interruption du lundi au vendredi

— à l'adresse suivante: support-okmarche@omnikles.com.

Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme précitée, aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci.

Les modalités de présentation et de transmission des plis sont définies au règlement de la consultation.

Forme juridique que devra revêtir l'attributaire du marché:

Le marché sera attribué à un opérateur économique unique ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires (avec désignation d'un mandataire commun) ou conjointes (avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché). En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature.

Chaque groupement d'opérateurs économiques devra présenter un dossier unique regroupé en un seul envoi.

Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement et ne peut signer plus d'une offre

Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements.

En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre.

Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leurs offres.

Les imprimés DC1 et DC2 sont téléchargeables sur le site: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de Grande Instance de Marseille

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: MARSEILLE

Postal code: 13006

Country: France

Telephone: +33 491155050

Fax: +33 491544290

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal de grande instance de Marseille:

un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel.

un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal de Grande Instance de Marseille

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: MARSEILLE

Postal code: 13006

Country: France

Telephone: +33 491155050

Fax: +33 491544290

VI.5. Date of dispatch of this notice

15/11/2017